

PRÉSENTATION

28 novembre 2024

# APAISEMENT DU LITTORAL SUD

Réorganisation et réglementation du stationnement et de la circulation sur les Goudes

1

# CONTEXTE

## OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- ▶ **Prérequis** : Privilégier des solutions légères, sans travaux lourds sur la voirie, dans une logique d'urbanisme tactique et d'aménagements court terme.
- ▶ **Objectif de délais** : 1<sup>er</sup> semestre 2025 pour la traversée Delabre

### RENFORCER LES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE

- Permettre la circulation de bus de moyenne capacité et renforcer l'offre en transports en commun
- Développer l'offre cyclable (arceaux vélos, stations Levélo, emplacements de dépose)

### SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC ET APAISER LA CIRCULATION

- Permettre la circulation et l'accès des véhicules de secours en période de forte affluence
- Apaiser la circulation sur les Goudes en réduisant la vitesse et les risques d'insécurité routière
- Sécuriser la circulation des piétons

### RÉORGANISER ET RÉGLEMENTER LE STATIONNEMENT

- Empêcher le stationnement gênant
- Réorganiser le stationnement en accord avec les arrêts d'interdiction de stationner en vigueur
- Réguler le stationnement pour favoriser la rotation des véhicules et le stationnement riverain
- Proposer des parkings de rabattement des visiteurs en amont et en aval des Goudes

# LES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

## RENFORCER LES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE

- Amplitude renforcée pour la ligne 20 de juin à août 2024 (jusqu'à 23h)

- Pose de nouveaux arceaux vélos et déploiement de nouvelles stations Levélo (Saména et entrée de Parc)



## SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC ET APAISER LA CIRCULATION

- Limitation vitesse de circulation à 30km/h de Pointe Rouge à Callelongue



- Présence policière renforcée et contrôles réguliers de vitesse

## RÉORGANISER ET RÉGLEMENTER LE STATIONNEMENT

- Pose de mobilier empêchant le stationnement irrégulier (glissières en bois)



- Matérialisation et signalisation des espaces de stationnement sur le Chemin des Goudes et le Boulevard A. Delabre

## UNE JOURNÉE TEST POUR EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS

- ▶ Des premiers aménagements temporaires préfigurant ceux à venir et des solutions de transports testées et approuvées (bus RTM, transports touristiques, flotte vélo)

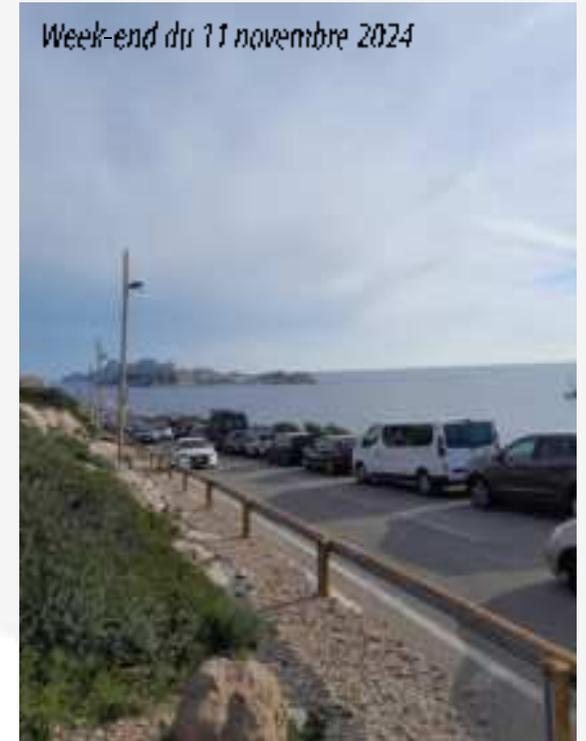


## MALGRÉ CELA : DES PROBLÉMATIQUES QUI PERSISTENT

- Surfréquentation du site en saison et lors des WE ensoleillés
- Congestion et Circulation difficile notamment dans les Goudes
- Saturation de l'espace public des Goudes avec stationnements illicites et gênants
- Risque de blocage des bus et des véhicules de secours
- Aménagements piétons limités et peu sécurisés
- Risque pour la sécurité des personnes et la sécurité routière
- Offre de stationnement insuffisante
- Nombreuses nuisances (pollution, bruits)



**Nécessité d'aller plus loin en matières d'actions**



## LES ACTIONS ENVISAGÉES POUR ALLER PLUS LOIN

### RENFORCER LES OFFRES DE MOBILITÉ ALTERNATIVE

- Renforcement capacité et amplitude du bus 20
- Réflexion pour renforcer la Navette Maritime
- Réflexion pour mise en place de navette touristique
- Renforcement de l'offre de stationnement vélos et vélo libre-service
- Sécuriser l'accès pour les clients de restaurants par une offre transport et des parking adaptés

### SÉCURISER L'ESPACE PUBLIC ET APAISER LA CIRCULATION

- Apaisement Boulevard Alexandre Delabre
- Apaisement de la Rue Pélaprat
- Matérialiser de nouvelles places de stationnement sur le Boulevard Alexandre Delabre et la Rue Pélaprat
- Sécuriser le parking Napoléon
- Différencier le stationnement riverain et visiteur
- Aménagements et mobiliers urbain pour empêcher le stationnement anarchique

### RÉORGANISER ET RÉGLEMENTER LE STATIONNEMENT

**Projet de réorganisation et réglementation du stationnement et de la circulation sur les Goudes**

2

# PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS



2.1

# PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Boulevard Alexandre Delabre

**Boulevard Alexandre Delabre - 1<sup>ère</sup> section**  
Avant



**Boulevard Alexandre Delabre - 1<sup>ère</sup> section**  
Après

STATIONNEMENT 2 ROUES

ARRÊT DE BUS

CHEMINEMENTS PIÉTONS  
AVEC MOBILIERS

4 PLACES DE STATIONNEMENT

PLACES DE STATIONNEMENT  
PÉRÉNISÉES



# Boulevard Alexandre Delabre - 1ère section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

- Planes de stationnement matérialisés
- Circuits piétons sécurisés
- Emplacements vélos et trottinettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 20 places de stationnement
- 2 places de stationnement pour véhicules électrique
- 2 emplacement vélos et trottinettes électriques

**Après :**

- 28 places de stationnement (dont une sous condition)
- 2 places de stationnement pour véhicules électrique
- 1 place pour personnes à mobilité réduite
- 1 emplacement pour deux-roues motorisés
- 2 emplacements vélos et trottinettes électriques



Matérialisation de 5 nouvelles places de stationnement  
Pérennisation des 4 places créées pour la journée «Littoral Sud Apaisée»

Déplacement de l'arrêt de bus

Création d'un cheminement piéton sécurisé

Conservation des 2 emplacements vélos et trottinettes électriques existants

Création d'un cheminement piéton sécurisé autour de la terrasse

Conservation des 13 places de stationnement (dont 2 places véhicules électriques)

Matérialisation d'un emplacement de stationnement pour deux-roues-motorisés

Matérialisation d'une place pour Personnes à Mobilité Réduite

Matérialisation d'1 nouvelle place de stationnement (sous condition)

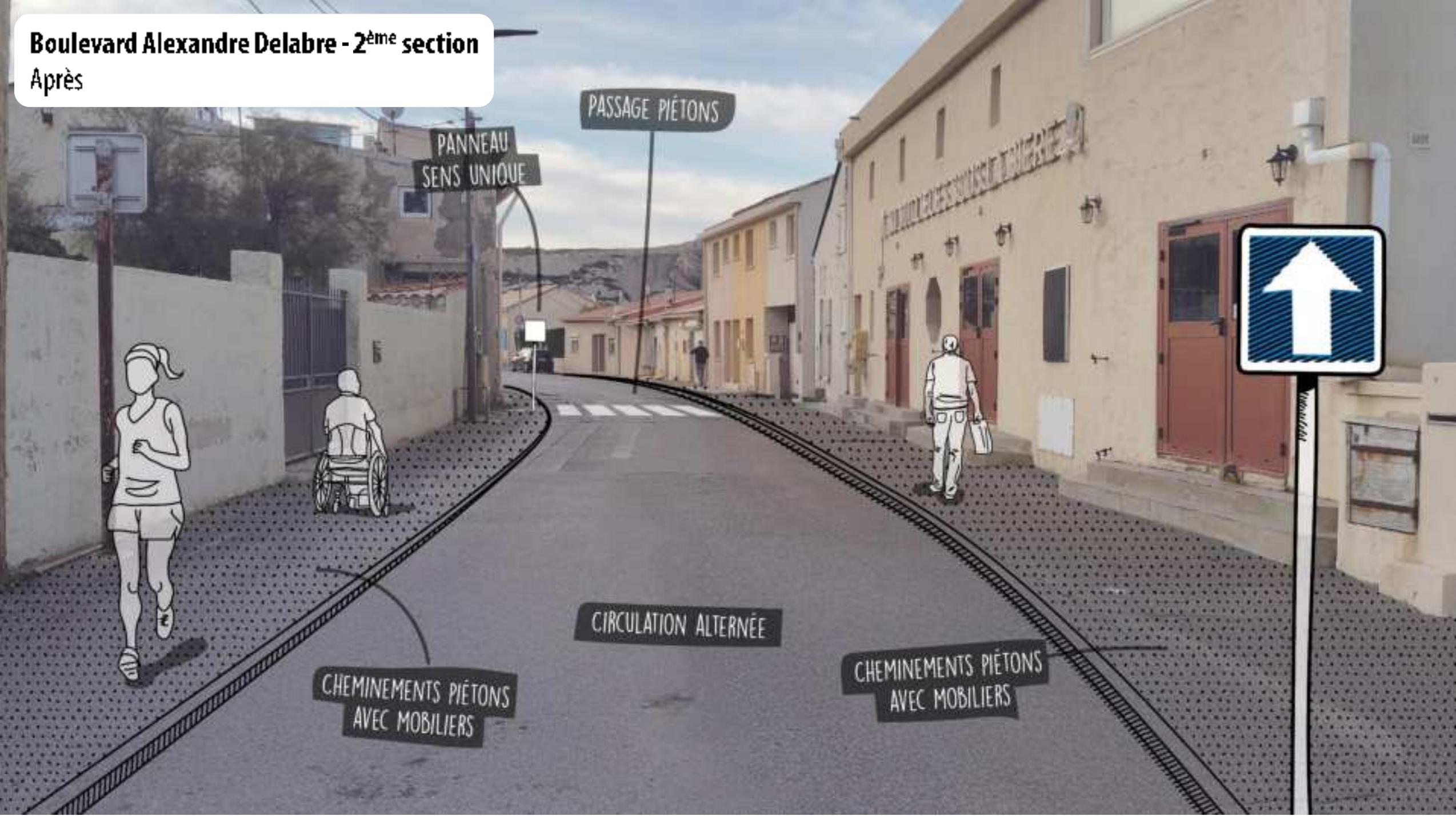
Conservation de 6 places de stationnement

**Boulevard Alexandre Delabre - 2<sup>ème</sup> section**  
Avant



# Boulevard Alexandre Delabre - 2<sup>ème</sup> section

Après



PASSAGE PIÉTONS

PANNEAU  
SENS UNIQUE



CIRCULATION ALTERNÉE

CHEMINEMENTS PIÉTONS  
AVEC MOBILIERS

CHEMINEMENTS PIÉTONS  
AVEC MOBILIERS

# Boulevard Alexandre Delabre - 2ème section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

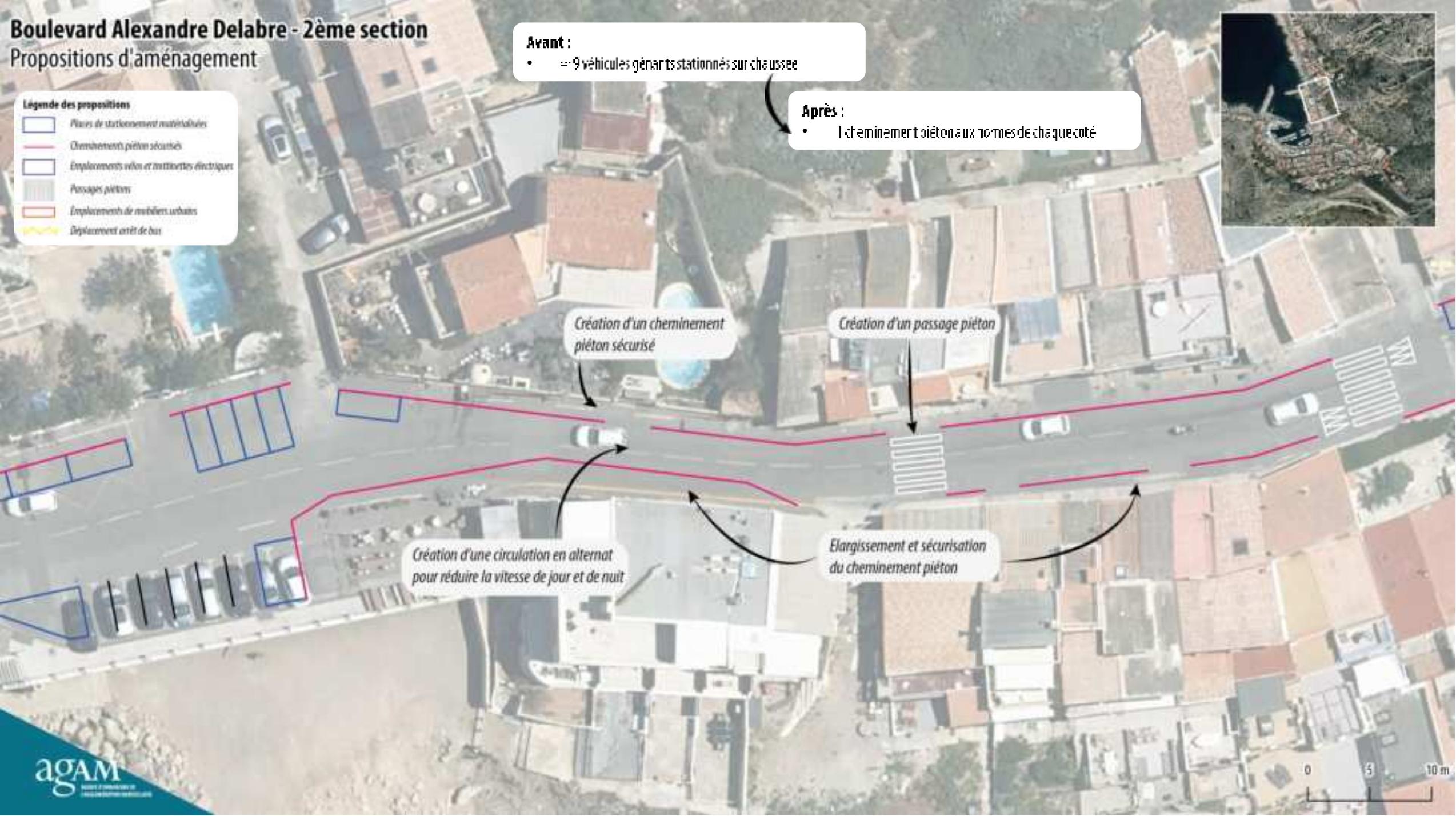
- Planes de stationnement matérialisés
- Chemins piétons sécurisés
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 9 véhicules gênants stationnés sur chaussée

**Après :**

- Cheminement piéton aux 10 mètres de chaque côté



Création d'un cheminement piéton sécurisé

Création d'un passage piéton

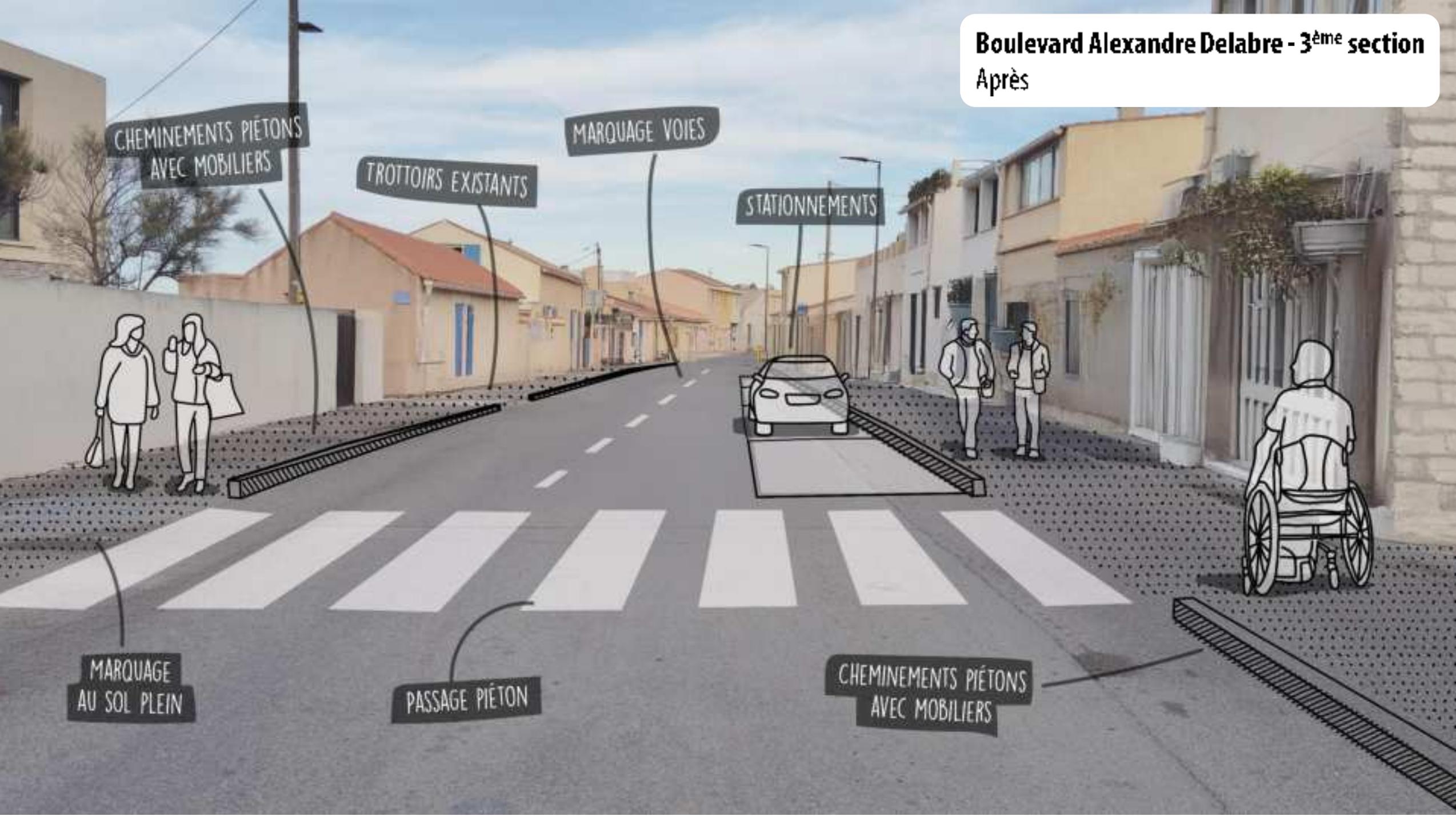
Création d'une circulation en alternat pour réduire la vitesse de jour et de nuit

Elargissement et sécurisation du cheminement piéton

**Boulevard Alexandre Delabre - 3<sup>ème</sup> section**  
**Avant**



**Boulevard Alexandre Delabre - 3<sup>ème</sup> section**  
Après



CHEMINEMENTS PIÉTONS  
AVEC MOBILIERS

TROTTOIRS EXISTANTS

MARQUAGE VOIES

STATIONNEMENTS

MARQUAGE  
AU SOL PLEIN

PASSAGE PIÉTON

CHEMINEMENTS PIÉTONS  
AVEC MOBILIERS

# Boulevard Alexandre Delabre - 3ème section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

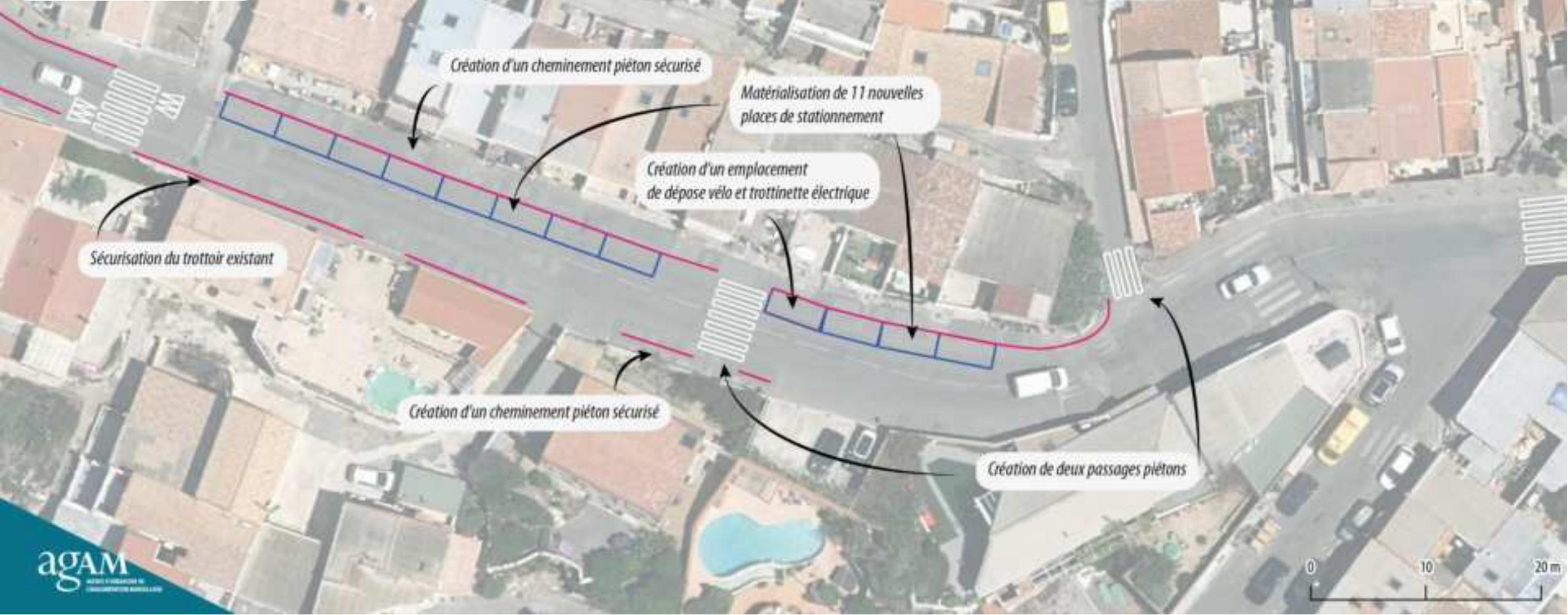
- Planes de stationnement matérialisées
- Chemins piétons sécurisés
- Emplacements vélos et trottinettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 2 places de stationnement
- ≈ 10 véhicules stationnés sur l'accotement côté pair
- 1 emplacement vélos et trottinettes électriques

**Après :**

- 11 places de stationnement
- 1 emplacement vélos et trottinettes électriques
- 1 cheminement piéton aux normes côté impair



# Boulevard Alexandre Delabre - 4ème section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

- Places de stationnement matérialisées
- Cheminement piéton sécurisé
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 15 véhicules gênants stationnés sur chaussée

**Après :**

- Élargissement et sécurisation de cheminement piéton aux 70 mètres coté oair



Création d'un passage piéton

Élargissement et sécurisation du cheminement piéton

2.2

# PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Sortie des Goudes

# Boulevard Alexandre Delabre - Sortie des Goudes

## Propositions d'aménagement - 1ère option

**Légende des propositions**

- Places de stationnement matérialisées
- Chemins piétons sécurisés
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 20 places matérialisées sur accotement

**Après :**

- 20 places matérialisées sur accotement



*Matérialisation actuelle des 20 places sur accotement par panneau*

# Boulevard Alexandre Delabre - Sortie des Goudes

## Propositions d'aménagement - 2ème option

**Légende des propositions**

- Planes de stationnement matérialisées
- Cheminement piéton sécurisé
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passeges piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 20 places matérialisées sur écartement

**Après :**

- 13 places de stationnement
- Cheminement piéton aux 10-mes



Matérialisation de 13 places de stationnement

Création d'un cheminement piéton sécurisé

2.3

# PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Rue Pélaprat

# Rue Pélaprat - 1ère section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

- Planes de stationnement matérialisées
- Chemins piétons sécurisés
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 7 places de stationnement
- = 9 véhicules gênants stationnés sur chaussée

**Après :**

- 8 places de stationnement



# Rue Pélaprat - 2ème section

## Propositions d'aménagement

**Légende des propositions**

- Planes de stationnement matérialisées
- Clémentements piétons sécurisés
- Emplacements vélos et stationnettes électriques
- Passages piétons
- Emplacements de mobiliers urbains
- Déplacement arrêt de bus

**Avant :**

- 11 véhicules gênants stationnés sur chaussée

**Après :**

- 6 places de stationnement

*Implantation de mobiliers urbains  
(bacs à fleurs, plantes, bancs, etc...)*

*Matérialisation de 6 nouvelles  
places de stationnement*

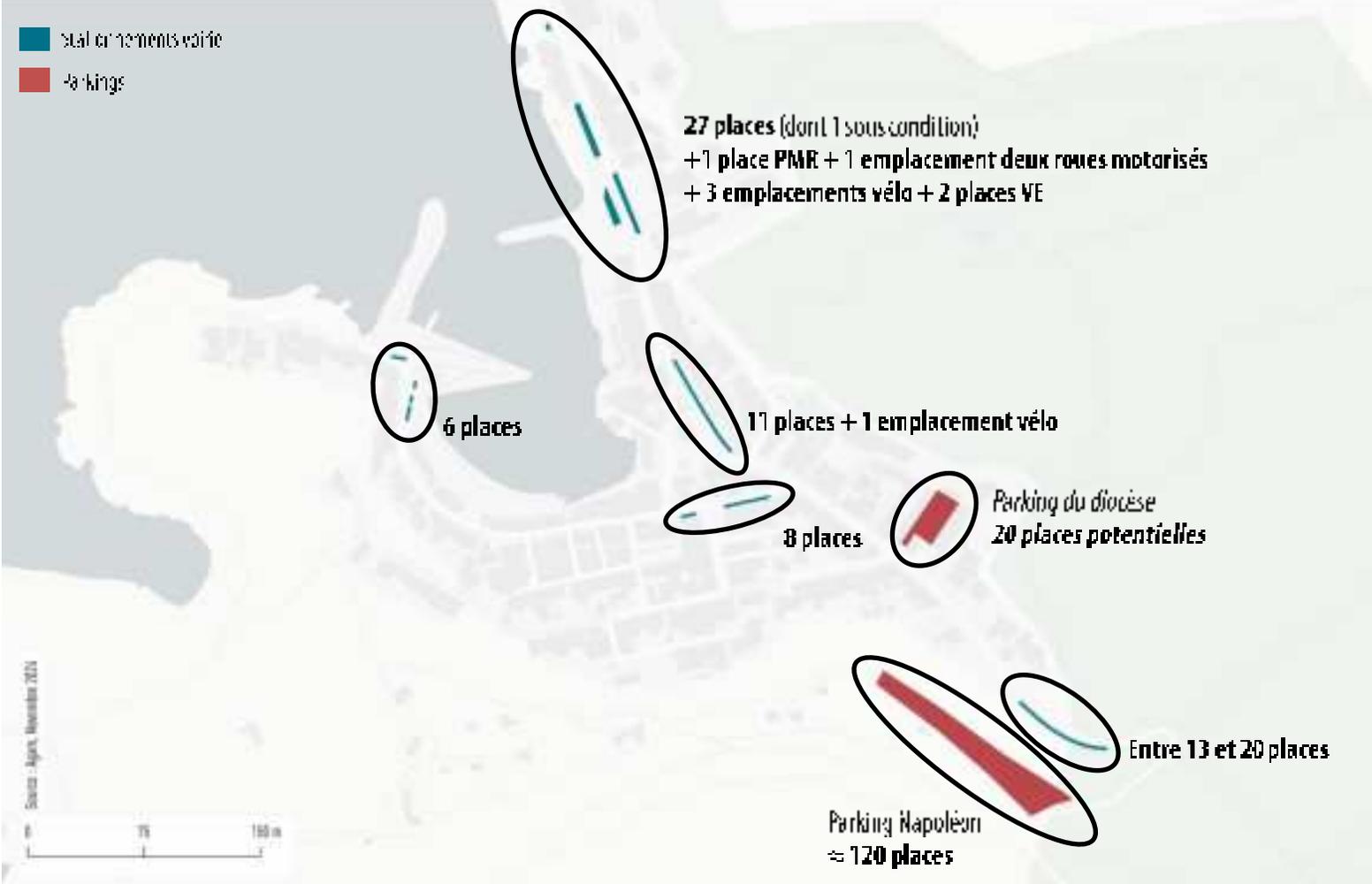


3

# SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

# SYNTHÈSE DU STATIONNEMENT MATÉRIALISÉ

SYNTHÈSE STATIONNEMENT MATÉRIALISÉ  
Propositions de réaménagement des Goudes



Avant



Après

**Boulevard Alexandre Delabre**

42 places matérialisées  
2 places pour véhicules électriques  
3 emplacements vélos et trottinettes

**Boulevard Alexandre Delabre**

Entre 51 et 58 places matérialisées  
2 places pour véhicules électriques  
3 emplacements vélos et trottinettes  
1 place PMR  
1 emplacement 2RM

**Rue Pélaprat**

6 places matérialisées  
1 emplacements vélos et trottinettes

**Rue Pélaprat**

14 places matérialisées

**Parkings**

120 places matérialisées

**Parkings**

Entre 120 et 140 places matérialisées

+16 ou +24 places matérialisées sur Delabre et Pélaprat

## SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

- **Entre 185 et 212 places matérialisées sur les Goudes** (voirie + parkings)
- **2 places pour véhicules électriques**
- **1 place PMR**
- **3 emplacements vélos et trottinettes**
- **1 emplacement deux-roues motorisés**
- **Cheminement piéton continue et sécurisé sur Delabre**
- **Apaisement des deux rues principales des Goudes**
- **Sécurisation du parking Napoléon**

**Distinction du stationnement riverain et visiteur par le passage en stationnement payant avec tarification préférentielle pour les riverains**

# MARQUER L'ENTRÉE D'UNE VOIE APAISÉE : D'AUTRES AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

## Signalisation



## Plateau traversant



## Coussin, dos d'âne, trapézoïdale



## Chicane



# PRINCIPES GÉNÉRAUX ZONES APAISÉES

► Réflexions autour de deux scénarios d'apaisement



**Zone de rencontre**



**Mixité des modes** (pas de trottoir nécessaire) : **priorité aux piétons**

Possibilité de conserver du stationnement **mais réduction du stationnement fortement recommandée** (interdiction de stationner hors emplacement matérialisé)

**Bus admis mais piétons prioritaires**

**Double-sens cyclable obligatoire / vélos circulent en mixité**

Pertinente si plus forte **proportion de piétons que de véhicules motorisés** (recommandation, pas de normes réglementaires de flux)



**Zone 30**



**Règles générales du code de la route** pour usages des trottoirs et traversée

**Règles classiques sur le stationnement**

**Bus admis**

**Double-sens cyclable obligatoire et aménagements cyclables nécessaires ou obligatoires en fonction du trafic**

**Réduire la largeur de la voirie** pour réduire la vitesse

# ANNEXES

# RAPPEL : PARKINGS ET POCHEs DE STATIONNEMENT SUR LE LITTORAL SUD

Parkings et poches de stationnement sur le Littoral Sud

Napoléon — Nom du parking  
100 places — Estimation nombre de places



Parkings et poches de stationnement sur le Littoral Sud

Napoléon — Nom du parking  
100 places — Estimation nombre de places



## BOULEVARD ALEXANDRE DELABRE

▶ Principe retenu dans un 1<sup>er</sup> temps (urbanisme tactique) : zone 30

▶ Pouvant évoluer vers une zone de rencontre



### Contexte A. Delabre :

- Trafic automobile peu élevé mais avec de fort pic en période d'affluence (2 000 véhicule/jour en moyenne en aval des Goudes\*)
- Circulation de bus et volonté de les renforcer
- Trafic cycliste peu élevé
- **Pas besoin d'aménagements cyclables pour un aménagement provisoire**



### Choix de travailler sur des propositions compatibles zone 30 dans un premier temps pour :

- Apaiser la circulation progressivement
- Sécuriser les circulations piétonnes
- Mixité des circulations cycles et voitures possibles au regard du trafic (recommandation Cerema)
- Conserver du stationnement
- Concilier apaisement de la voirie et fonction circulatoire

### Mais zone de rencontre envisageable avec :

- Moins de flux automobile (changement de comportement) permettant la mixité piétonne/autres véhicules
- Rabattement des visiteurs en amont pour limiter les flux automobiles vers Napoléon et Callelongue

\*Source: Etude de définition et recommandation d'un schéma d'arrêts au Parc régional des Colongues, Emeka, 2020